

N°6
Septembre 2012

CATZH64

Bulletin de liaison

Bilan 2011/2012 - Programmation 2012/2013



Editorial

Sommaire

Editorial	1
Tableau de bord	2
Bilan et programmation	3
La parole aux adhérents	4
Expertises écologiques	5
Journées d'échange	7
Annonces	7
Agenda	8
Organigramme	8

Ce sixième bulletin de la cellule d'assistance technique - zones humides 64 - est l'occasion de maintenir et développer les liens entre l'ensemble des adhérents du réseau, mais aussi de faire connaître les faits marquants de l'année en cours ainsi que les perspectives d'action pour les mois à venir.

L'année 2012 a vu le maintien de nos actions ainsi que la mise en œuvre de nouveaux outils de communication :

- en premier lieu : la réalisation d'un film sur les diverses actions de la catzh64, avec la participation de nos interlocuteurs (adhérents, gestionnaires, financeurs...)

Ce film, destiné en priorité à l'ensemble de nos partenaires, sera accessible sur notre site internet, ainsi que sur le site du Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine.

- en second lieu : la création d'un nouveau logo particulier permettra de bien identifier la structure.

Un inventaire des mares des Pyrénées-Atlantiques a été lancé par le biais d'une enquête participative, notamment auprès des maires des communes de plaine. Son but est de connaître les enjeux de conservation de ces milieux, d'identifier les propriétaires et de proposer une assistance technique.

De plus, pour le Parc National des Pyrénées, une actualisation des données en zone de montagne est en cours de finalisation.

Enfin, comme les années précédentes, une journée d'échanges se déroulera fin octobre. Les participants seront intéressés par le partage de leurs expériences, ainsi que d'un moment de convivialité.

Continuons ainsi à œuvrer, par la diversité des actions, à la sauvegarde de ces milieux riches et précieux pour la biodiversité.

*Eliane Villafruela,
Présidente du CEN Aquitaine*



Dispositif financé par :



Tableau de bord

TABLEAU DE BORD DE LA CAT ZH 64			
INDICATEURS DE RESULTAT	Unité Fin 2007	Unité Fin 2009	Unité Mai 2012
ADHESIONS			
Surface totale de zones humides conventionnées	134,6 ha	152,9 ha	252,68 ha
Surface totale de bassins versant conventionnés	1012,8 ha	1964,6 ha	2070,11 ha
Sites conventionnés	16	23	31
Parcelles conventionnées	84	132	218
Adhérents	25	40	60
EXPERTISES			
Expertises et diagnostics réalisés	28	40	53
Sites expertisés	29	39	52
Communes où des expertises et diagnostics ont été réalisés	23	35	47
INFORMATION COMMUNICATION FORMATION			
Plaquette d'information	1	-	-
Numéros de bulletins de liaison	2	4	5
Courriers d'information envoyé aux propriétaires	218	310	403
Sessions de formation sur les zones humides	5	14	16
Nombre de participants aux formations	90	147	204
Communications techniques et scientifiques	10	10	12
Visites-conseil avec notes d'information	5	9	13
Nombre de participants aux journées d'échange entre les adhérents du réseau	-	-	58
Nombre de jours de maintenance du site Internet	-	Site réalisé	7
ASSISTANCE TECHNIQUE			
Sites du réseau ou hors réseau ayant bénéficié de réunions de concertation, d'assistances à maîtrise d'ouvrage, de suivis des gestion et de suivis scientifiques	12	20	28
REACTUALISATION DE DONNEES			
Sites dont les inventaires (datant de 2000 et 2002 et 2004) ont été réactualisés et où les propriétaires et gestionnaires ont été re identifié	133	137	147

Bilan 2011-2012 / Programmation 2012/2013

Bilan 2011-2012

par *Thierry Laporte, coordinateur CAT*

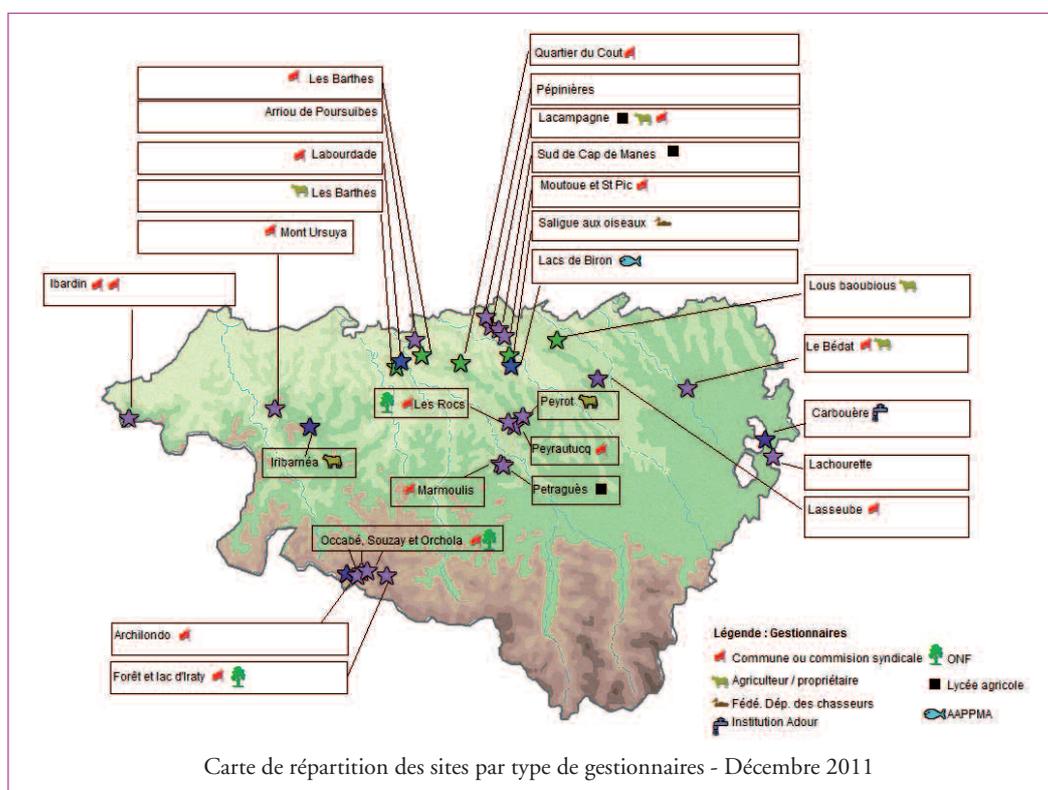
Les missions étalées de juin 2011 à juin 2012 ont pu être réalisées grâce au recrutement par le CEN Aquitaine en mars puis en juin 2011 de deux chargées de missions affectées en grande partie à la CATZH64.

Les objectifs en terme de nombre d'adhérents et de surfaces sont atteints et même légèrement dépassés avec de nouvelles communes venant rejoindre les rangs des adhérents : Ponson-Dessus et L'Hôpital d'Orion. Seul un nouveau site a été conventionné au lieu des 7 prévus. Les nouvelles conventions ont donc essentiellement concerné des sites déjà conventionnés.

Plusieurs missions sont en voie de développement sur le territoire du Haut-Béarn avec un important effort d'information consenti par la CATZH 64 et des premiers contacts pris avec des élus locaux et la SHEM.

Deux journées d'échange ont par ailleurs été organisées et animées fin 2011 sur la commune d'Orthez et le territoire d'Iraty (cf. annonce p.7).

En matière de communication, la CATZH64 dispose dorénavant d'un logo représentant ses activités d'assistance technique auprès des propriétaires et gestionnaires de zones humides. Enfin, le CEN Aquitaine, avec l'aide de l'association CUMAMOMVI a réalisé et produit le film présentant la CATZH64 (cf. annonce p.7).



Programmation des missions 2012

par *Thierry Laporte, coordinateur CAT*

Les 170 jours de missions générales de la programmation 2012 s'échelonnent de juin 2012 à fin mars 2013 :

- 83 jours de missions d'assistance technique sur 31 sites (aide à la recherche de moyens, suivis de la gestion, suivi écologique et évaluation, réunion locale de suivi et de concertation, animations pédagogiques sur sites),
- 37 jours d'expertises, diagnostics et notes d'information,
- 4 jours d'information (courriers, contacts téléphoniques et électroniques),
- 10 jours de réalisation du bulletin de liaison n°7,
- 12 jours d'organisation et d'animation de la quatrième journée d'échange entre les adhérents du réseau,

- 3 jours de maintenance et actualisation du site internet de la CATZH64,
- 6 jours de négociation et de rédaction de conventions d'adhésion,
- 15 jours de coordination, programmation des missions et de rédaction du compte rendu des missions.

D'ici fin mars 2013, le nombre de sites bénéficiant des services de la CATZH64 devrait passer de 31 sites à 36, le nombre d'adhérents de 60 à 65 et la surface de zones humides conventionnées de 250 à 300 hectares.

A ces missions générales s'ajoute un premier volet d'inventaire participatif des mares des Pyrénées-Atlantiques (cf. annonce p.7) dont les objectifs sont de cerner les enjeux de conservation de ces zones humides, d'identifier leurs propriétaires et gestionnaires, d'évaluer les besoins de ces derniers en matière d'assistance technique et, le cas échéant, de leur proposer une adhésion à la CATZH64 pour bénéficier gratuitement de ses interventions.

La parole aux adhérents de la CAT

Paysages et Usages à réinventer sur les lacs de Labastide-Villefranche

Témoignage de M. Sallenave, maire de Labastide-Villefranche recueilli par Clémence Fonty, Chargée de missions CATZH64

Les lacs de Labourdadé et de la Pointe (commune de Labastide-Villefranche) sont en pleine transformation : coupes de peupliers arrivées à maturité, restauration de la station d'épuration de la commune, gestion des espèces invasives, autant de projets qui ont justifié l'intervention de la CATZH 64 sur ce site. M. Sallenave, maire de cette commune, témoigne pour exposer le cadre de cette intervention.

Comment se présente le paysage des lacs ? Quelles sont les problématiques liées à leur gestion ?

– L'été, lorsque la végétation est florissante, le tour du lac est superbe. Il faut cependant l'aménager. La station d'épuration, en amont des lacs, est en rénovation ; des filtres plantés de roseaux y sont prévus. Dans le même temps, le château Bijou est en réhabilitation. Il possède également un lac. Tout ceci est comme un puzzle qu'il faut réaliser tout en respectant la réglementation.

Comment la CATZH est-elle intervenue sur ce site ?

– Mes premiers contacts avec M. Thierry Laporte sont intervenus

suite à plusieurs discussions avec la police de l'eau. En effet, il était nécessaire de connaître l'impact des travaux de la station d'épuration sur le milieu naturel et j'ai alors confié cette étude à la CATZH. La gestion de toute cette zone humide consiste



également à gérer les coupes de bois situées entre les deux lacs. Nous avons donc signé une convention visant à nous informer et nous conseiller sur l'impact des travaux de la station et sur les aménagements de toute la zone humide autour des lacs.

Après de nombreuses réunions avec les élus, plusieurs projets ont vu le jour comme l'intervention d'un débardeur à cheval ainsi que la création de projets tutorés avec les étudiants du lycée agricole Errecart de Saint-Palais, à travers les thématiques de la gestion de espèces invasives et de la valorisation éco-touristique du site.

Marais de la Saligue aux Oiseaux à Castétis

Témoignage d'Arnaud Fontaine, administrateur à la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC)

recueilli par Virginie Leenknecht, Chargée de missions CATZH64

Dans les années 90, notamment suite à des travaux autoroutiers sur l'A64, un marais a été créé à l'initiative des chasseurs sur des anciens champs de maïs [...]. Pour nous, elle [la zone humide] a un intérêt en terme d'image parce que des chasseurs qui s'investissent dans la protection de l'environnement ça n'est pas la première idée que les gens imaginent lorsqu'on les interroge sur leur vision de la chasse et des chasseurs. Ensuite, c'est une zone humide (donc un habitat remarquable) stratégique, parce que c'est une des dernières haltes migratoires pour les oiseaux migrateurs avant de franchir les Pyrénées et de partir vers l'Espagne. C'est la raison pour laquelle nous en avons également fait une réserve de chasse et de faune sauvage.

On avait, nous, chasseurs, une mission de gestion de ce site remarquable, c'est pourquoi nous avons souhaité nous entourer de gens compétents en matière d'environnement. De plus nous



avons besoin d'une expertise technique reconnue dans la mesure où nous avons des interventions à faire sur la zone humide, ce qui nécessite des autorisations administratives pas toujours simples à obtenir.

La CATZH est connue par le personnel de la FDC, c'est par son biais que l'on a pu rentrer en contact avec cette structure.

Nous sommes totalement satisfaits de cette collaboration. Je dirais même que cela va au-delà de nos espérances, parce que le monde de la chasse, pour être franc, a parfois de grosses difficultés avec le monde des environnementalistes. Lorsque l'on se rapproche de certaines structures, on a toujours une petite appréhension, l'impression d'être perçus comme de simples « consommateurs » de la nature, et non comme de vrais gestionnaires. Je dirais qu'aujourd'hui cette appréhension est levée parce que la structure est vraiment honnête dans sa mission intellectuelle, et puis je pense aussi que la vision des chasseurs a changé et que l'on souhaite nous aussi donner une autre image de ce qu'est le monde de la chasse en 2012.

Nous aurons certainement besoin de la CATZH dans l'avenir, car la Saligue est un site artificiel en perpétuelle évolution et que d'autres travaux seront sans doute nécessaires. Et de par notre expérience dans d'autres domaines que les zones humides, nous sommes convaincus que la gestion des milieux naturels ne peut se faire qu'en développant des partenariats.

Expertises écologiques

Les zones humides des Trois Fontaines sur le Massif de la Rhune

(communes d'Ascain et de Sare, au sud de Saint-Jean-de-Luz au Pays Basque) par *Virginie Leenknecht, Chargée de mission CATZH64*

Site hautement touristique et haut lieu pastoral, le massif de La Rhune renferme environ 3,7 ha de zones humides. Soucieuses de vouloir préserver ces habitats, les communes d'Ascain et de Sare ainsi que la Communauté de Communes Sud Pays Basque (CCSPB) ont sollicité la CATZH 64.

Le but de l'expertise de la CATZH64 était de préciser l'intérêt de ces milieux et d'évaluer les enjeux de conservation afin de proposer des actions de gestion ciblées.

Bien que dans l'ensemble, les zones humides des Trois Fontaines soient relativement en bon état, cette expertise a permis de mettre en évidence des disfonctionnements ou des zones de forte dégradation. Or, la majorité du site étant composée d'habitats d'intérêt communautaire prioritaires, des actions de restauration doivent être engagées, d'autant plus qu'une espèce rare et protégée au niveau national est en régression depuis 1996 : le Lycopode inondé. Les principales actions proposées par la CATZH64 et acceptées lors de la réunion de restitution sont la mise en place de barrières ou de clôtures limitant voire interdisant l'accès de certaines zones au bétail ainsi qu'aux randonneurs afin d'agir sur la principale cause de dégradation : le surpiétinement.

En 2012, les propositions d'actions de la CATZH64 ont été reprises comme mesures compensatoire Natura 2000 dans le cadre du Document d'Objectifs (DOCOB), concernant les travaux de réfection d'un corral situé à proximité de la zone humide principale.



La Mare de Plana

(Commune d'Ascain, au sud de Saint-Jean-de-Luz au Pays Basque) par *Virginie Leenknecht, Chargée de mission CATZH64*

Ancienne carrière jusque dans les années 1920, ce site d'extraction s'est rempli d'eau pour former une mare. Le site servait encore récemment de dépôt de sable souillé à la carrière toujours active située à proximité. Suite à un procès-verbal, les déversements cessèrent et la commune ainsi que la CCSPB décidèrent de solliciter la CATZH 64 pour les aider à restaurer ce milieu afin d'en faire un lieu agréable de promenade.



Après concertation, les problématiques ont été définies et plusieurs actions ont été approuvées. Tout d'abord, pour limiter les pollutions dues au circuit de moto-cross adjacent, un nettoyage de la mare a eu lieu le 29 août (une dizaine de pneus ont été retirés), une clôture sera posée pour protéger les berges et des actions de sensibilisation auprès des usagers du circuit auront lieu. Ensuite, les Pottok utilisant cette mare comme lieu d'abreuvement, de baignade et de repos (ombre), un accès leur sera aménagé dans la clôture. Enfin, des actions d'expérimentation auront lieu sur la Renouée du Japon, espèce invasive présente sur le site, pour limiter sa propagation. La pertinence de ces actions sera contrôlée par une analyse annuelle de la qualité de l'eau ainsi que par des suivis de la faune et de la flore.

Ce site périurbain présente plusieurs intérêts. La facilité d'accès permet de sensibiliser un large public à la préservation des mares. Il renferme des espèces protégées de plante (Zannichélie des marais) et d'amphibiens (Crapaud commun et Triton palmé). Grâce aux actions de restauration du milieu, d'autres espèces pourraient se développer dans ou aux abords de la Mare de Plana, pour le plus grand plaisir des promeneurs.

Expertises écologiques et actualisation des données

Diagnostic du site du col d'Aubisque

(Communes de Béost et Louvie-Soubiron) par Clémence Fonty, Chargée de mission CATZH64

À la demande du Parc national des Pyrénées, la CATZH a réactualisé les données récoltées sur le site du col d'Aubisque par le CEN Aquitaine en 2003 dans le cadre de l'Etude des zones humides des montagnes béarnaises.

Situé à l'amont de trois bassins versants, le site d'Aubisque a révélé la présence en majorité d'habitats de sources sous forme de suintements, ruisselets et ruisseaux le long des pentes du col. Cette réactualisation a également permis de préciser les contours d'autres habitats d'intérêt communautaires comme les bas marais neutro-alcalins à laïches et linaigrettes ainsi que les buttes de sphaignes et pelouses tourbeuses, ponctuellement localisés au niveau du col de la Cure près du lieu-dit « Laspar » de même qu'au niveau du massif de la Matcholle, à l'est du bois de Lagorse.

Situées sur des secteurs historiquement très pastoraux, ces zones humides sont souvent visitées par l'ensemble des brebis, chevaux et vaches qui pâturent sur les zones de replats.



Indispensable au maintien des espaces ouverts, le pâturage a néanmoins des effets parfois délétères sur les zones humides sensibles au surpiétinement et à l'eutrophisation des sols. C'est le cas sur quelques secteurs comme les alentours du col d'Aubisque vers les cabanes de Lagnères. La CATZH a ainsi proposé le développement de mesures de gestion expérimentale visant à limiter ces impacts sur les zones les plus vulnérables (mises en défens).

Expertise des zones humides du Cirque du Litor en forêts communales de Béost

Par Thierry Laporte, Coordinateur CATZH64

L'expertise des zones humides du Cirque du Litor fait suite à une sollicitation de l'ONF dans le cadre de la révision du plan d'aménagement des forêts communales de Béost.

Les 17 hectares de zones humides inventoriées sur le département des Pyrénées-Atlantiques sont situés entre 1 000 mètres, sur le plateau du Litor, et 1400 mètres d'altitude, à la limite supérieure de la forêt. La géologie à dominante calcaire a permis la formation de bas marais neutro-alcalins. Ces habitats d'intérêt communautaire, organisés en mosaïque avec des mégaphorbiaies montagnardes, abritent plusieurs espèces végétales protégées : Troscard des marais, Epipactis des marais et Potentille ligneuse ainsi que plusieurs espèces animales protégées : Agrion de Mercure, Damier de la succise, Euprocte des Pyrénées, Grenouille rousse... Ces zones humides ont été jugées comme étant dans un bon état de conservation à l'exception de quelques secteurs érodés par les sabots des vaches.



Certains bas-marais enclavés dans la forêt et presque totalement épargnés par l'activité humaine, peuvent même être considérés comme étant dans un état de conservation optimal.

Quelques travaux de mise en défens sélectif seraient néanmoins nécessaires sur les quelques zones humides surpiétinées. En outre, hormis l'action érosive du bétail, les principaux risques potentiels d'altération des bas-marais pourraient résider dans des projets d'exploitations sylvicoles, notamment la création de pistes ou encore des projets de création ou aménagement d'ouvrages hydro-électriques.

Avec les nombreuses zones humides du secteur de l'Aubisque en Pyrénées-Atlantiques et du Cirque du Litor dans le département des Hautes-Pyrénées, les zones humides expertisées constituent un important réseau écologique et un véritable réservoir d'eau qu'il convient de conserver dans l'intérêt général.

Journées d'échange

Deux journées d'échange en automne 2011

Par Thierry Laporte, Coordinateur CATZH64



En 2011, la CATZH64 a organisé et animé 2 journées d'échange à Orthez, le 23 septembre, en partenariat avec le Lycée professionnel agricole d'Orthez, la Fédération départementale des chasseurs et l'AAPPMA « La Gaule Orthézienne » et à Iraty, le 14 octobre, en partenariat avec la Commission syndicale du Pays de Cize. Ces deux journées ont réuni une cinquantaine de personnes et ont permis d'échanger sur deux sujets :

- Le projet de développement d'une Société Coopérative d'Intérêts Collectifs (SCIC) dont le but premier, en parallèle à l'assistance technique fournie par la CATZH64, serait de

mutualiser et mettre à disposition du matériel approprié pour gérer plus efficacement les zones humides. Cette SCIC pourrait également pallier au manque de porteur de projets de restauration de zones humides le cas échéant.

- L'historique et les premiers résultats des expérimentations de mises en défens conduites par la Commission syndicale du Pays de Cize sur les tourbières d'Iraty et Archilondo.

Ainsi, les participants ont pu longuement échanger sur ces sujets en salle mais aussi lors des deux déjeuners conviviaux et des visites de la Saligue aux Oiseaux et des Tourbières du Pays de Cize.

Annonces

Le film de la CATZH64

Des extraits du film présentant la CATZH64 seront disponibles fin 2012 sur les sites internet de la CATZH64 : <http://www.catzh64.fr>, et du CEN Aquitaine : <http://www.cen-aquitaine.fr>

Les formations gratuites sur les zones humides

Les formations proposées gratuitement par la CATZH 64 s'adressent aux propriétaires et gestionnaires de zones humides, aux élus locaux, aux techniciens travaillant dans le domaine des milieux aquatiques et aux étudiants des lycées agricoles professionnels.

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à Thierry Laporte : t.laporte@cen-aquitaine.fr, tél. : 05 59 04 49 12.

L'enquête « mares »

Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'une ou plusieurs mares, participez à l'inventaire des mares du département des Pyrénées-Atlantiques en remplissant l'enquête « mares » téléchargeable sur le site internet de la CATZH 64 : <http://www.catzh64.fr>

Agenda

4^e journée d'échange entre les adhérents du réseau

octobre 2012

en Vallée d'Ossau

Renseignement et inscription : m.dourlent@cen-aquitaine.fr

Journée mondiale des zones humides (Convention de Ramsar)

2 février 2012

de 14h30 à 17h, sorties sur les indices de présence des Mammifères semi-aquatiques (Loutre, Desman, Vison...)

Les gorges d'Holzarte (commune de Larrau) / rdv parking du Logibar / renseignement et inscription par mail :

Clémence Fonty : c.fonty@cen-aquitaine.fr et Virginie Leenknecht : v.leenknecht@cen-aquitaine.fr ou par téléphone : 05 59 04 49 11

Le Gave de Pau / rdv parking de l'Office de tourisme à Nay / renseignement et inscription par mail : Thierry Laporte : t.laporte@cen-aquitaine.fr ou par téléphone : 05 59 04 49 12

Prévoir des bottes et des vêtements chauds pour les deux sorties.

Opération « Fréquence grenouilles »

23 mars 2012 : 14h Mairie de Salies de Béarn.

A la découverte du boisement alluvial des Barthes de Salies. Durée de la sortie : 3h.

Renseignements et inscriptions : Clémence Fonty : c.fonty@cen-aquitaine.fr ou par téléphone : 05 59 04 49 11

6 avril 2012 : 14h parking du lac de Castet.

A la découverte des amphibiens des mares des forêts alluviales du Lac de Castet et du plateau du Bénou. Durée de la sortie : 3h.

Renseignements et inscriptions par mail : Thierry Laporte : t.laporte@cen-aquitaine.fr ou par téléphone : 05 59 04 49 12

Chantiers d'automne

L'équipe de la CAT-ZH des Pyrénées-Atlantiques



Clémence FONTY

Chargée de mission CEN Aquitaine
c.fonty@cen-aquitaine.fr



Thierry LAPORTE

Coordinateur CAT
Chargé de projet CEN Aquitaine
t.laporte@cen-aquitaine.fr



Virginie LEENKNECHT

Chargée de mission CEN Aquitaine
v.leenknecht@cen-aquitaine.fr

CONTACT : CEN Aquitaine - Réseau CATZH64
60, 64 rue des Genêts - 64121 Serres-Castet - Tél. : 05 59 04 49 12

<http://www.catzh64.fr>